

**DÉLIBÉRATION****COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE  
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le sept décembre deux mille vingt-deux, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

**PRÉSENTS** : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Olivier BÉZIE, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Olivier CADIOT, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUX, Madame Catherine HAMON, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Maud MERING, Madame Marie-Danielle RICHARD, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

**EXCUSÉS** : Monsieur Mickael VALLÉE, Monsieur Nicolas LEDUC, Madame Louise MOREAU et Madame Laëtitia NYS

**ABSENTS** : Madame Valérie VÉRON, Madame Sabine ANGINARD, Monsieur Stéphane PIERRE et Madame Marine VIAUD

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Madame Sophie GILLOT

**Nombre de conseillers**

En exercice.....33

Présents.....25

Votants .....25

**DCM n°219/2022 - T219 - 4.1.1****Personnel communal - créations et suppressions de poste - modification du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2023**

Rapporteur : Madame GILLOT

Agent chargé de l'entretien des espaces verts et de la voirie

*Considérant la demande de départ à la retraite d'un agent chargé de l'entretien des espaces verts et de la voirie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023,*

*Considérant la sélection du candidat pour occuper le poste d'agent chargé de l'entretien des espaces verts et de la voirie, agent qui serait nommé sur le grade d'adjoint technique territorial,*

Il est proposé au conseil municipal d'ouvrir un poste d'adjoint technique territorial à temps complet et de supprimer un poste d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet (grade détenu par l'agent qui part à la retraite) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Agent chargé de l'accueil et de l'agence postale communale

*Considérant la demande de mutation d'un agent chargé de l'accueil et de l'agence postale communale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023,*

*Considérant la sélection du candidat pour occuper le poste d'agent d'accueil et d'agence postale communale, agent qui serait nommé sur le grade d'adjoint administratif territorial,*

Il est proposé au conseil municipal d'ouvrir un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet et de supprimer un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet (grade détenu par l'agent qui mute) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :**

**MODIFIE** le tableau des effectifs comme suit au 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

Filière administrative		
Effectif	Grade	Durée hebdomadaire de service
1	Directeur Général des Services sur emploi fonctionnel	35 heures 00
1	Attaché principal territorial	35 heures 00
2	Attaché territorial	35 heures 00
2	Rédacteur territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	35 heures 00
2	Rédacteur territorial	35 heures 00
1	Rédacteur territorial	30 heures 00
5	Adjoint administratif territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	35 heures 00
3	Adjoint administratif territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	35 heures 00
2	Adjoint administratif territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	31 heures 30
3	Adjoint administratif territorial	35 heures 00
2	Adjoint administratif territorial	30 heures 00
1	Adjoint administratif territorial	28 heures 00
1	Adjoint administratif territorial	17 heures 30
1	Adjoint administratif territorial	15 heures 00
1	Adjoint administratif territorial	14 heures 00
Filière technique		
Effectif	Grade	Durée hebdomadaire de service
1	Ingénieur territorial	35 heures 00
10	Adjoint technique territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	35 heures 00
5	Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	35 heures 00
1	Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	32 heures 00
1	Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	30 heures 30
1	Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	30 heures 00
9	Adjoint technique territorial	35 heures 00
1	Adjoint technique territorial	30 heures 30
2	Adjoint technique territorial	30 heures 00
1	Adjoint technique territorial	28 heures 00
2	Adjoint technique territorial	26 heures 00
2	Adjoint technique territorial	24 heures 00
1	Adjoint technique territorial	19 heures 00
1	Adjoint technique territorial	18 heures 00
1	Adjoint technique territorial	12 heures 00
1	Adjoint technique territorial	11 heures 00
1	Adjoint technique territorial	10 heures 00
1	Adjoint technique territorial	5 heures 15
1	Adjoint technique territorial	4 heures 00

Filière animation		
Effectif	Grade	Durée hebdomadaire de service
1	Animateur territorial	35 heures 00
1	Adjoint d'animation territorial	35 heures 00
2	Adjoint d'animation territorial	30 heures 00
Filière médico-sociale		
Effectif	Grade	Durée hebdomadaire de service
1	Éducateur de jeunes enfants territorial	35 heures 00
1	Éducateur de jeunes enfants territorial	28 heures 00
2	Auxiliaire de puériculture territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	28 heures 00
2	Agent social territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	28 heures 00
2	Agent social territorial	28 heures 00
1	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1 <sup>ère</sup> classe	28 heures 00
1	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2 <sup>ème</sup> classe	30 heures 00
1	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2 <sup>ème</sup> classe	28 heures 00

Délibération publiée le 22 décembre 2022

**Le Maire,**  
**Jean-Yves PLOTEAU**

**La secrétaire de séance,**  
**Sophie GILLOT**



Envoyé en préfecture le 21/12/2022  
Reçu en préfecture le 21/12/2022  
ID : 044-200078079-20221213-DCM219\_2022-DE

